

Les Brèves du Cossignol

Informations municipales



Numéro 181
Mai 2019



BUDGET COMMUNAL 2019



Taxes communales

Le budget communal de l'année 2019 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa séance du 9 avril 2019. Pour la deuxième année consécutive, les taux des taxes communales resteront inchangés (sachant que l'état a procédé, comme chaque année, à une revalorisation des bases locatives).

RAPPEL DES TAUX COMMUNAUX

Taxe Habitation : 4.32

Taxe Foncière Bâti : 10.15

Taxe Foncière Non Bâti : 36.52



Section de fonctionnement

Cette partie du budget regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien de la collectivité (charges de gestion courante, personnel...) ainsi que les recettes que la collectivité peut percevoir (dotations de l'État, impôts et taxes...). Le montant du budget de fonctionnement s'élève à 351 102,00 €.

Section d'investissement

On retrouve dans cette partie du budget les équipements que la collectivité prévoit de réaliser (nouveaux travaux ou travaux en cours ...) ainsi que les recettes qui financent ces équipements (subventions, dotations, autofinancement, emprunts éventuels...).

En ce qui concerne l'année 2019, les opérations d'investissement suivantes devraient être réalisées :

- Réfection de la toiture du château pour un montant de 160 000 € TTC
- Lancement des études préalables et dépôt du permis de construire pour la réhabilitation et la transformation du hangar en salle des fêtes et halle couverte pour un montant de 50 000 € TTC
- Création d'une « ligne de vie » sur la toiture de l'église afin d'assurer la sécurité des personnels chargés de l'entretien des cloches pour un montant de 4 000 € TTC
- Remplacement du chauffage (fioul) du réfectoire de l'école par la mise en place de pompes à chaleur pour un montant de 15 500 € TTC
- Achat de nouvelles tables pour la salle des fêtes pour un montant de 2 650 € TTC
- Réfection du grillage et du filet du terrain de sport pour un montant de 2 000 € TTC

NB : Une réflexion relative à la réparation ou la réfection totale du terrain de sport sera engagée.

RAPPEL :

Les travaux du château et ceux de la réhabilitation et transformation du hangar n'impacteront pas les finances communales. En effet, les recettes liées à la vente de la parcelle du lotissement du 'Clos du Cossignol' et celles de la vente des 9 lots à prix abordables ainsi que les subventions à venir, seront spécifiquement utilisées à ces deux investissements.

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

A l'occasion du Pont de l'Ascension, le secrétariat de Mairie sera fermé les

VENDREDI 31 MAI et SAMEDI 1^{er} JUIN 2019

ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

Avec le début du printemps, les jardins ont besoin que l'on s'occupe d'eux. Aussi, la municipalité souhaite sensibiliser les Aureillois(es) au respect des horaires pour l'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse ...)

« Ne pas troubler la tranquillité de son voisinage est signe de citoyenneté, de respect et du bien vivre ensemble »

Comptant sur votre compréhension et votre bon respect, nous vous rappelons ci-dessous les horaires prévus par l'arrêté préfectoral du 5 juin 1990.

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanches et jours fériés : 10h à 12h et 16h à 18h.

CROTTES DE CHIENS

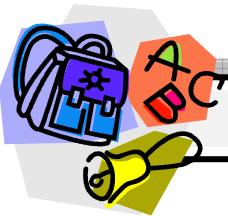
**Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre village ?
Ramassez ses crottes, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens.**

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent trottoirs, espaces verts et aire de jeu et participent à la prolifération des microbes.

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, **ramasser les déjections**. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier).

Les crottes de chiens contiennent les mêmes bactéries que les déchets humains, y compris des agents pathogènes et sont donc nocives pour la santé. De plus, une crotte met plusieurs mois avant de se dégrader naturellement. Elles n'apportent aucun embellissement aux espaces verts et créent une odeur nauséabonde.

Il suffit de six secondes pour faire ce geste et se faire apprécier de ses concitoyens !



INSCRIPTIONS AUX ECOLES 2019/2020

ECOLE MATERNELLE

Syndicat Intercommunal des Écoles Maternelle des Coteaux (SIEMCA)

Les inscriptions se feront à partir du **15 mai 2019 auprès de la mairie de Goyrans.**

Les parents doivent retirer un dossier d'inscription à la mairie de Goyrans et prendre rendez-vous à partir du début du mois de juin avec le directeur de l'école, en téléphonant au 05 61 76 39 44.

Le jour de l'inscription, venir avec le document remis par la mairie, le carnet de santé de l'enfant ainsi que le livret de famille.

ECOLE PRIMAIRE

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) d'Aureville et de Clermont le Fort.

Les fiches de renseignement et d'inscription aux différents services (Cantine, garderie, transports) seront distribuées par les enseignants avant la fin de l'année scolaire et à retourner en mairie (Aureville et Clermont) avant le 7 juillet 2019.

Pour les nouveaux inscrits, les parents doivent se rendre dans un premier temps à la mairie d'Aureville pour l'inscription administrative. (A partir du 15 mai 2019)

Ils devront ensuite prendre contact avec la directrice de l'école (05.61.76.44.87).

LES POSTIERS DE CASTANET EN GREVE DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES

Comme vous avez pu le constater la distribution du courrier est fortement perturbée sur notre commune, comme sur toutes celles qui dépendent de la poste de Castanet-Tolosan. Les postiers de Castanet-Tolosan manifestent leur désapprobation à la nouvelle réorganisation du service

12 agents sont en grève illimitée depuis le samedi 6 avril 2019 pour défendre leurs conditions de travail et la qualité du service public aux côtés de l'ensemble des usagers et des élus.

Les grands oubliés de cette restructuration sont le maintien des services publics de proximité, le lien social créé par les facteurs durant leur tournée et les conditions de travail des agents

A l'occasion du futur déménagement du bâtiment, la direction veut changer son système de distribution du courrier. Le courrier, trié sur place par les facteurs affectés à leur tournée ne sera plus fait à Castanet. Il serait délocalisé dans un local pas encore défini. Un personnel spécifique préparera alors les tournées aux facteurs. Ils effectueront leur mission sans avoir une vision directe de leur travail. Cette réorganisation amène des aménagements d'horaires avec plus d'inconvénients pour les facteurs que d'avantages. Les tournées vont durer plus tard et leur nombre en sera réduit.

Une pétition de soutien en ligne a été ouverte :

<https://www.change.org/p/sud-ptt-31-soutien-aux-factrices-et-facteurs-de-castanet-tolosan-en->



Dans la salle des fêtes, le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures

Pour voter, vous devrez présenter votre carte électorale (qui vous sera distribuée courant mai) ou à défaut, une pièce d'identité avec photo.



COMITE DES FETES D'AUREVILLE LA FETE ...

La tournée du Comité des fêtes d'Aureville se déroulera ces **samedi 11 mai après-midi** et **dimanche 12 mai toute la journée**.

Nous vous **présenterons** à cette occasion le **programme de la fête** qui se déroulera les **7, 8, et 9 juin 2019**, et vous remettrons un cadeau : un joli chapeau de paille avec un bandeau du comité des fêtes en occitan 😊



Au menu du traditionnel repas du vendredi soir : **porc noir gascon cuit à la broche !** Vous pouvez réserver dès à présent au 06 78 02 35 66 ou sur aureville.le.comite@free.fr

Attention : les places disponibles sont limitées et pour des raisons logistiques nous ne pourrions plus accepter de **réservation** après le **mardi 4 juin 2019**.

Et pour vous remercier de vos dons généreux qui permettent à la fête d'exister et d'être aussi belle, un ticket de tombola vous seront remis, avec **à gagner un repas pour deux** dans un superbe restaurant (tirage au sort lors du repas du vendredi). En cas d'absence lors du week-end de la tournée une **tournée complémentaire** sera organisée le **vendredi soir 17 mai 2019**.

Vous aurez également la possibilité de participer en passant à la mairie ou en déposant votre don dans la boîte aux lettres du Comité (n'oubliez pas de laisser votre nom pour la tombola).

Le programme sera bientôt disponible sur la page Facebook www.facebook.com/ComiteDesFetesAureville

Merci d'avance de réserver un accueil chaleureux à tous ces bénévoles.

Rappel

Le 25 mai 2019 les troupes des « 100 complexes » se produiront dans la salle des fêtes d'Aureville



31 NOTES D'ÉTÉ

Alliant culture et tourisme, 31 Notes d'été, festival pluridisciplinaire et gratuit du Conseil départemental, revient du 5 juillet au 31 août 2019.

Près de 70 spectacles, 70 visites touristiques investiront 33 cœurs de villes et villages de Haute-Garonne.

Durant toute l'année 2019, le Conseil Départemental rend hommage aux combattants républicains Espagnols et souligne à travers des événements leurs apports culturels dans l'histoire contemporaine de la Haute-Garonne.

C'est à ce titre que le **SAMEDI 3 AOUT 2019**, une projection d'un film en plein air sera réalisée sur la place d'Aureville.

Vous êtes cordialement invités à participer à cette manifestation.

Buvette et restauration seront mises à votre disposition.

Plus d'information vous seront communiquées ultérieurement.

